



PREFECTURE DE REGION DE HAUTE-NORMANDIE
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Direction Régionale et
départementale de l'agriculture
et de la forêt

ATTESTATION DE CONNAISSANCES
N° 2008S760022

Délivrée en application de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999
relative aux animaux dangereux et errants et à la protection animale
Article L214-6 IV du Code Rural

La présente attestation de connaissances pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques est délivrée conformément aux dispositions visées à :

- l'article 1/c du décret n° 2000-1039 du 23 octobre 2000 relatif aux modalités de délivrance du Certificat de Capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,
- l'article L 914-6 (IV, 3°) du code rural, et à l'arrêté du 1^{er} février 2001 relatif aux modalités de demande et de délivrance du Certificat de Capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Cette attestation est délivrée après réussite aux épreuves d'évaluation organisées par le centre habilité du CFPPA de Seine-Maritime, 1333 Rue Bernard Thélu, BP 30, 76640 Fauville en Caux.

Le : 25 Avril 2008 à Fauville en Caux

A : **Monsieur AVISSE Nicolas**
11 Route d'Abbeville
Petit-Saucourt
80390 NIBAS

Né(e) le : 04/11/1980 à Abbeville

Fait à Rouen le 13 Mai 2008

Pour la Directrice Régionale et Départementale
De l'Agriculture et de la Forêt
La Chef du Service Régional de
La Formation et du Développement

Marie-Thérèse BOUCHER

